

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 5 (1975)
Heft: 9

Rubrik: Pro Senectute : les pages de la Fondation suisse pour la vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES PAGES

DE LA
FONDATION
SUISSE
POUR
LA VIEILLESSE



pro
senectute

Secrétariats cantonaux :

Genève, 3, place de la Taconnerie 022/21 04 33

Lausanne, 49, rue du Maupas 021/36 17 21

La Chaux-de-Fonds, 27, rue du Parc 039/23 20 20

Bienne, 18, rue Alexandre-Schöni 032/21 25 24

Delémont, 49, avenue de la Gare 066/22 30 68

Tavannes, 4, rue du Pont 032/91 21 20

Fribourg, 26, rue Saint-Pierre 037/22 41 53

Sion, 3, rue des Tonneliers 027/22 07 41

QUAND RIEN NE VA PLUS...

...l'aide familiale peut intervenir

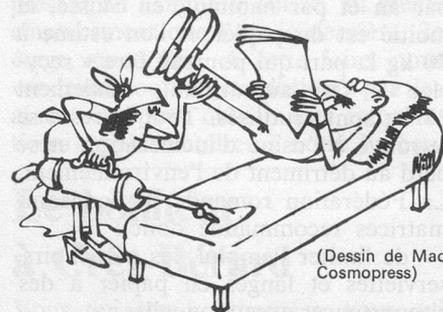
Aides familiales, aides ménagères. Ce n'est pas tout à fait la même chose, bien que le dévouement, le rayonnement, la présence attentive, caractérisent ces deux activités éminemment utiles. Dans notre numéro d'octobre 1974, nous avons consacré un reportage à une sympathique aide ménagère de Saignelégier, que nous avons accompagnée dans une de ses tournées dans des foyers qui, sans elle, connaîtraient l'angoisse d'une solitude parfois tragique.

L'aide familiale, c'est « autre chose » avons-nous dit. C'est plus que de la bonne volonté, du cœur et des bras actifs. C'est une véritable profession qui connaît actuellement un développement réjouissant dans plusieurs régions du pays. Notamment à Genève où se situe cette petite enquête. On ne devient aide familiale qu'après de solides études dans une école spécia-

lisée. Les cours durent 18 mois ; ils comprennent des stages pratiques et professionnels. Un diplôme couronne le tout.

Les aides familiales se subdivisent en deux grandes catégories. Celle, d'abord, des collaboratrices attachées à une commune ou à une paroisse, et qui sont appelées à intervenir dans toutes les situations. Et celle, dépendant des services sociaux de la Fondation Pour la Vieillesse, dont l'activité est plus spécialement destinée aux personnes âgées. C'est aux aides familiales Pro Senectute que nous nous intéressons ici. Nous en avons vu deux à l'œuvre, à Genève, dans des milieux très différents, où leur intervention intelligente, pleine de cœur et de tact, réussit ce miracle consistant à alléger considérablement le poids de la vieillesse et de tous les problèmes qui en découlent.

L'aide familiale : savoir tout faire et aimer son travail au service des autres. « On peut tout demander à M^{me} Galeazzi, dit M^{me} H., elle devenue une véritable amie. »



(Dessin de Mad Cosmopress)

Une travailleuse sociale

Il faut savoir que l'aide familiale n'est pas une femme de ménage, mais une travailleuse sociale soigneusement formée. Cette formation lui permet d'être une collaboratrice appréciée des équipes médico-sociales dont elle fait partie. N'assumant pas les grands nettoyages ni les veilles, ses attributions sont nombreuses et importantes, comme l'explique Monique Humbert, assistante sociale Pro Senectute à Genève : « L'aide familiale est à la disposition des personnes âgées, handicapées ou non, dans un but très précis, celui de leur permettre de sauvegarder leur indépendance le plus longtemps possible et de rester dans leur foyer. Travaux pratiques, certes, mais le côté psychologique est très important. L'aide familiale apporte ses encouragements et sa compréhension aux personnes âgées, isolées, malades ou handicapées. Elle sait écouter... et donner de bonnes réponses, de celles qui mettent de la chaleur et de l'espoir dans les cœurs fatigués. Par travaux pratiques, il faut entendre ceux qui sont courants dans tout ménage et que la personne âgée ne peut plus effectuer seule : courses en ville, repas avec ou sans régime, raccommodages, repassages, petits nettoyages. L'aide familiale aide aussi les intéressés à faire leur toilette, à s'habiller. Elle donne des soins aux alités. Au surplus, elle est l'intermédiaire entre la personne âgée et le service social de Pro Senectute, ce qui lui permet de conseiller et de fournir toutes les informations utiles nécessaires... »

— La demande doit être forte, surtout dans une grande ville comme



Genève. Comment réussissez-vous à faire face ?

— Nos aides familiales vont dans tous les milieux, sans exception, mais à urgence égale, la priorité est donnée aux personnes dont les ressources sont les plus modestes. Il y a des cas urgents qui bouleversent parfois le plan de travail de nos collaboratrices. D'autant plus que les aides familiales consacrent autant d'heures que la situation de la personne âgée l'exige, cela selon leurs disponibilités. Nos aides familiales constituent un « service ». La modeste participation financière des intéressés est loin d'en couvrir les frais réels. Fort heureusement, les pouvoirs publics cantonaux et fédéraux subventionnent la Fondation. La collecte annuelle intervient aussi. Je viens de parler de « participation modeste des intéressés ». Celle-ci est proportionnelle au revenu de la personne âgée. Autre particularité de l'aide familiale : ses contacts avec les infirmières et les psychiatres sont précieux dans bien des cas.

Deux foyers qui, sans « elle »...

M. et Mme E. H. vivent depuis soixante-dix ans à Genève. Ils ont 5 enfants, 8 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants. C'est dire que leur âge est respectable. Ils vivent dans un modeste appartement fort bien tenu du centre de la ville, où Mme Galeazzi, l'aide familiale, vient trois fois chaque semaine.

Mme H. est handicapée ; elle vit dans un fauteuil. Elle dit : « Ce que je pense de mon aide familiale ? Elle est merveilleuse ! Je peux tout lui demander. Et elle est si gentille... Nous avons de braves enfants, mais ils ont leur travail, leur propre foyer. Notre aide familiale les soulage de certains travaux tels que ma toilette et les soins au ménage. Je suis infiniment

reconnaissante pour tout ce qu'elle nous apporte, y compris son sourire et son optimisme. »

Ancien mécanicien, M. H. ajoute : « Avant l'arrivée chez nous de Mme Galeazzi, je devais tout faire. Maintenant je respire... Ce que ma femme et moi apprécions le plus, c'est la présence de notre aide familiale, sa patience et la qualité de son travail. Elle est devenue une véritable amie pour nous. »

Mme E.-M. Ch., 86 ans, vivait avec sa sœur, décédée il y a deux ans. Elle appartient à une grande famille anglaise. Son père était colonel. Elle a beaucoup voyagé ; sa vie a été mouvementée. Depuis onze ans, elle habite Genève. Elle est désormais seule, seule avec ses canaris, son chien Conchita, son geai César et son perroquet vert. Elle souffre de rhumatismes aigus et sa vue est mauvaise (cataracte). Récemment, elle a fait une chute dans son appartement : trois côtes cassées... et de précieuses lunettes en miettes, ce qui est dramatique pour une personne à revenus très modestes.

« Une nièce et un neveu, c'est toute ma famille actuellement. Alors, vous pensez si Mme Chenard, mon aide familiale, m'est indispensable ! Sans elle, je serais perdue. Je ne fais que des bêtises, des catastrophes... Elle remet tout en ordre, fait mes courses, m'encourage et m'aide à supporter une vie qui me pèse. J'ai tout perdu, sauf ma tête. Et encore... je prends des médicaments pour la garder aussi longtemps que possible... »

Imaginons ces deux foyers privés d'aide familiale, privés de ces bras, de ces cœurs, de ces sourires et de ce savoir-faire...

Deux cas parmi tant d'autres.

Texte et photos G. G.

M^{me} Chenard s'occupe du geai, cependant que M^{lle} Ch., 86 ans, raconte de savoureux souvenirs. A gauche, M^{lle} Monique Humbert, assistante sociale de Pro Senectute Genève. (Photos G.G.)



GENÈVE

Pro Infirmis - Pro Senectute : Collaboration exemplaire

Luttant systématiquement contre la dispersion des efforts et l'éparpillement des services, Pro Infirmis et Pro Senectute se sont unis dans un triple champ d'action, collaborant dans l'intérêt de leurs clients et de la collectivité :

- consultation des amputés,
- vacances pour personnes très handicapées,
- fourniture de moyens auxiliaires (fauteuils roulants, etc.).

Encouragées par le succès de ces premières expériences, les assistantes sociales des deux services envisagent une collaboration concrète dans d'autres domaines : hospitalisation à domicile, service des aides familiales, organisation de vacances et de loisirs pour handicapés graves, possibilités de placement et qualité des pensions et maisons d'accueil.

Consultation sociale pour amputés

A l'Hôpital cantonal de Genève, la nécessité d'une aide sociale plus suivie s'était fait sentir pour les amputés contrôlés ambulatoirement. On fit appel à Pro Infirmis, service spécialisé. Comme beaucoup des patients étaient en âge d'AVS, donc dépendant de la Fondation Pour la Vieillesse, l'idée fit son chemin : une seule assistante sociale, choisie parmi l'équipe de Pro Infirmis, est à disposition des patients de tous âges, et au service des deux institutions. Depuis un an déjà, le système fonctionne à la satisfaction générale.

Des vacances pour les handicapés ?

Oui, c'est parfaitement possible, mais cela requiert une minutieuse préparation et un important personnel spécialisé pour aider les participants. Un groupe de travail Pro Senectute/Pro Infirmis s'est constitué et le premier camp pour invalides très dépendants aura lieu à « La Mouba », à Montana, du 31 août au 13 septembre prochain. Il réunira une quinzaine d'invalides.

Du fauteuil de Pro Infirmis... à celui de Pro Senectute

Depuis longtemps, Pro Infirmis avait un service de prêt de moyens auxiliaires (fauteuils roulants, cannes, etc.). Les usagers en étaient souvent des personnes âgées, qui conservaient l'appareil pendant des années, alors

que le prêt ne devait pas, dans la règle, excéder trois mois. Dans ce domaine également, grâce aux possibilités de financement de moyens auxiliaires offertes par la Fondation Pour la Vieillesse, la collaboration s'est instaurée. Chaque personne en âge d'AVS, aidée d'abord par Pro Infirmis, reçoit ensuite la visite d'une assistante sociale de la Fondation Pour la Vieillesse qui l'aide à trouver une solution durable.

Ruth Ducret, Pro Infirmis Genève
Jean-Pierre Freymond, Pro Senectute

VAUD

Conjoncture défavorable, mais dynamisme !

Plus dynamique que jamais, tel apparaît dans son rapport annuel le Comité vaudois de la Fondation suisse Pour la Vieillesse Pro Senectute malgré la conjoncture défavorable qui s'est notamment manifestée par une sensible diminution du produit de la collecte 1974 (près de 17 000 francs en moins).

Pro Senectute Vaud a cependant pu non seulement mener à bien mais développer ses services aux personnes âgées grâce aux subventions fédérales et à l'aide financière de la commune de Lausanne et de certaines communes vaudoises, de l'Assistance publique vaudoise et à celle, toujours plus importante, du canton de Vaud, sans oublier tous les généreux donateurs.

1974 en chiffres

Pour accomplir la mission qui lui a été confiée par la Confédération, Pro Senectute Vaud met à disposition des personnes âgées du canton trois grands services :

- le service de l'aide individuelle : renseignements et conseils d'ordre juridique, administratif, médico-social ; fourniture de moyens auxiliaires (chaises roulantes, prothèses, etc.) ; prestations en espèces ou nature. En 1974, les prestations se sont élevées à près de **150 000 francs** (contre 53 922 en 1973) ;
- le service de l'aide au foyer : prestations ménagères dans le cadre de l'aide à domicile. En 1974 : **75 413 heures** de prestations par **390 aides au foyer**, ce qui représente **847 069 francs** ;
- le service des organisations collectives : conseils aux clubs d'aînés (13 dont 5 nouveaux) ; organisation d'ateliers de loisirs et de création (15 monitrices pour 12

ateliers) ; administration et organisation du Secrétariat des vacances romandes Pro Senectute (8 séjours dont ont bénéficié 550 participants) et du secrétariat du Comité vaudois de la gymnastique pour les personnes âgées (3017 participants de 82 communes) ; participation aux cours de préparation à la retraite (les prestations de ce service se sont élevées à **59 807 francs**).

Encore plus en 1975

Le budget 1975 montre une nette augmentation des prestations dans tous les domaines, puisque l'on passe de 1 441 365 francs de dépenses pour 1974 à 1 718 074 francs dont 270 034 francs pour l'aide individuelle, 69 000 francs pour le service des organisations collectives et 945 000 francs pour l'aide au foyer.

Pro Senectute au Comptoir

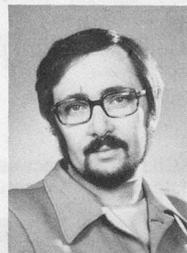
Le Comité vaudois de Pro Senectute participera, pour la deuxième fois consécutive, au Comptoir suisse. L'an dernier, on s'en souvient, il était présent avec le vieil autocar postal. Cette année, revenant à une présentation plus classique, il se propose de renseigner sur toutes ses activités, par un stand (No 202) situé près du cinéma du Comptoir, au premier étage, en un lieu accessible à tous puisque proche des ascenseurs.

Ainsi, du 13 au 28 septembre, vous pourrez obtenir tous les renseignements sur les différents services de Pro Senectute. Une visite s'impose !

Un nouveau chef du service de presse

Nous avons le plaisir d'informer les personnes intéressées aux activités de notre Fondation Pour la Vieillesse que nous avons pu nous assurer les services de Jean-Claude Blazy, journaliste, pour diriger notre service de presse.

Etant donné les tâches importantes que nous assumons et les grandes responsabilités qui nous sont confiées, il nous est apparu indispensable de pouvoir compter sur l'appui d'un journaliste de valeur s'étant toujours intéressé aux multiples problèmes du troisième âge.



Collaborateur au journal « Aînés » et à la « Tribune de Lausanne », Jean-Claude Blazy sera bien placé pour coordonner nos informations et créer des contacts vivants et larges avec ses confrères de la presse, de la radio et de la TV.

Le Comité vaudois de la Fondation suisse Pour la Vieillesse présente ses meilleurs vœux de succès à Jean-Claude Blazy en le remerciant d'avoir accepté la responsabilité de donner à l'avenir une plus large audience aux efforts de notre Fondation en faveur des personnes âgées du canton de Vaud.

Un nouveau club

Avec l'appui de Pro Senectute Vaud et sous l'initiative de M. Marcel Margairaz, secrétaire municipal retraité, un noyau de « jeunes vieux » s'est constitué et a étudié la possibilité de créer à Payerne, comme dans bien d'autres localités des cantons romands, un club des loisirs du troisième âge.

Après une réunion préliminaire, toutes les personnes âgées sans activité déterminée et susceptibles de s'intéresser à un tel projet furent invitées. A la grande surprise des organisateurs et à leur grande satisfaction, quelque 120 personnes ont répondu à cette invitation.

Après un exposé de M. Margairaz, le délégué présent de Pro Senectute Vaud, M. Paul Langenbach, expliqua l'organisation envisagée. En fin de compte, environ 100 personnes ont donné leur adhésion écrite. Un comité normal s'est alors constitué et sur sa propre demande, M. Margairaz (qui avait atteint son but) a passé la présidence du mouvement à un élément plus jeune, M. Paul Fête, retraité de la Maison Favag.

La Municipalité de Payerne a mis gratuitement à disposition plusieurs locaux de l'ancien hôpital désaffecté. Une souscription publique a été lancée au sein de la population. Plusieurs milliers de francs sont acquis et vont permettre de procéder à l'aménagement nécessaire (meublier, matériel, vaisselle, jeux, etc.). Notre effectif atteint maintenant environ 160 membres.

Une soixantaine de ceux-ci ont pu assister à une représentation de « La Servante d'Evolène » à Mézières et une cinquantaine d'autres ont passé une belle journée pique-nique au Chalet d'Orgevaux sur Les Avants, gracieusement mis à disposition par la section de Montreux de l'ASFA (Association suisse des femmes alpinistes).

Les marcheurs et les boulistes fonctionnent déjà sous la conduite d'animateurs bénévoles. Les portes sont ouvertes à tous les aînés qui désirent en profiter.

FRIBOURG

Journée des aînés au prochain Comptoir

Le lundi, 6 octobre 1975, sera la Journée des personnes âgées au prochain Comptoir de Fribourg (halle de Pérolles). La manifestation sera patronnée par le Comité cantonal fribourgeois de la Fondation Pour la Vieillesse/Pro Senectute.

Ce jour-là, tous les bénéficiaires de l'AVS pourront entrer à prix réduit au Comptoir de Fribourg.

Les personnes du troisième âge qui s'intéressent à cette journée sont priées de s'annoncer à leur **Comité de district** qui leur fera connaître les conditions favorables de cette manifestation.

Changement d'adresse

A partir du 15 juillet 1975, le Bureau cantonal de la Fondation fribourgeoise Pour la Vieillesse/Pro Senectute se trouve à la **rue St-Pierre 26**, 1er étage, à Fribourg. Son personnel sera heureux de vous recevoir dans de beaux locaux ensoleillés et aérés.

NEUCHÂTEL

Hommage au pasteur Henri Pingeon

Le 26 juillet s'est éteint à Saint-Aubin le pasteur Henri Pingeon. Tous les aînés de ce canton se doivent de rendre hommage à cet homme de cœur qui fut un précurseur du travail social en faveur du troisième âge.

En effet, il fut membre fondateur, en 1919, de la Fondation Pour la Vieillesse, comité neuchâtelois, et son président durant de longues années. Il a posé la première pierre d'un édifice qui, grâce à lui, se porte bien. Inlassablement, avec la force de persuasion

qui le caractérisait, il a su, au cours de ses nombreuses prédications et conférences, sensibiliser son auditoire surtout aux problèmes de certains vieillards. Il se rendait également régulièrement au Studio de Radio-Lausanne pour faire passer sur les ondes un point de vue encore étranger à l'opinion générale. Déjà à cette époque, il pensait à la sécurité matérielle que donnerait une rente régulière. Environ trente ans plus tard, l'AVS répondait à un de ses plus chers désirs. C'est avec beaucoup de reconnaissance que nous pensons à lui.

JURA-NORD

Le 1er juillet 1975, le comité Jura-Nord de Pro Senectute a pris congé de quatre collaborateurs ayant œuvré pendant de longues années en son sein avec un dévouement exemplaire. Ce sont : Achille Morand (48 ans), Jules Perrenoud (40 ans, dont 20 comme caissier), Jean Miserez (25 ans de secrétariat) et Roger Brand (5 ans vice-président). A tous : bravo et merci !

VAUD

Le Théâtre du Jorat en fête pour les aînés

Il n'est pas trop tard pour dire ici la joie et la reconnaissance des participants du troisième âge à la journée du 7 juin dernier, organisée par Pro Senectute Vaud. Il en vint de tous les horizons de Romandie, de La Béroche comme du val d'Hérens : 20 cars bondés et des dizaines de voitures amenèrent à Mézières des gens heureux de l'aubaine. Car il y eut d'abord le parcours à travers une campagne plantureuse et fleurie sous un ciel lumineux ce jour-là. Puis ce fut pour les uns le plaisir de retrouver d'anciennes connaissances, de revoir ce bon pays, d'entrer une fois encore dans « la grange sublime ». Pour d'autres, c'était la découverte d'un théâtre dont ils avaient seulement entendu parler. Pour tous, c'était la joie de vivre « une journée pas comme les autres », de bienfaisante évasion et de contacts heureux.

A l'entracte, ce fut la surprise de découvrir dans le verger de longues ta-

bles couvertes de pâtisseries maison qu'offraient généreusement ces dames du Jorat que nous remercions pour tant de souriant dévouement.

Mais il y eut surtout le spectacle, l'émotion que suscitent le sacrifice de Catherine la douce servante et le désespoir d'Antonin ; la beauté parfois poignante des chœurs. Des applaudissements fréquents disaient l'attention soutenue et le plaisir de l'auditoire.

A l'issue du spectacle, M. Daniel Girardet, directeur de Pro Senectute Vaud, s'adressant aux invités auxquels s'étaient joints tous les artistes, et aux collaborateurs des œuvres en faveur de la vieillesse, se félicita de l'occasion ainsi créée de réunir en une fête commune tous ceux qui se dévouent en faveur de nos aînés. Il remercia M. le conseiller d'Etat Pierre Aubert pour sa compréhension et son appui qui ont permis l'heureuse réalisation de cette journée.

A. C.

